



ENTREZ ▶

**CHOISIR LA PROTECTION D'ASSURANCE
DE SOINS DE LONGUE DURÉE LA MIEUX
ADAPTÉE À VOS BESOINS**

La vie est plus radieuse sous le soleil

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Financière Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2014.
820-4099-Interactive-05-14



QUELLES SONT VOS **PRÉOCCUPATIONS** ?

Êtes-vous inquiet d'être aux prises avec un **problème de santé grave ou inattendu** au début de la retraite ?



Êtes-vous inquiet des répercussions **financières que pourrait avoir un problème de santé chronique ou une invalidité de longue durée** sur votre retraite ?



À quel point pensez-vous être en **mesure de réussir à demeurer en bonne santé** en vieillissant ?



À quel point êtes-vous inquiet des coûts **futurs des soins de santé** ?



Jusqu'à quel point devoir payer vos **primes d'assurance** durant toute votre retraite vous inquiète-t-il ?



Jusqu'à quel point fournir des **soins à votre conjoint** vous inquiète-t-il ?



À quel point vous inquiétez-vous que **votre état de santé actuel ait une incidence sur votre capacité à ajouter une solution de soins de longue durée** à votre plan de retraite ?



Parmi les Canadiens ayant éprouvé un grave problème de santé,



40 %

ont affirmé devoir composer avec des problèmes financiers à la suite de cet épisode de leur vie*.

* Indice de mieux-être des Canadiens Sun Life, 2013.

DÉCOUVREZ COMMENT VOUS POUVEZ **RÉDUIRE LES RISQUES FINANCIERS** DANS LA PLANIFICATION DE VOTRE RETRAITE ►





Parmi les Canadiens ayant éprouvé un grave problème de santé,
40 % ont affirmé devoir composer avec des problèmes financiers à la suite de cet épisode de leur vie*.

* Indice de mieux-être des Canadiens Sun Life, 2013.

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Un problème de santé peut frapper à n'importe quel âge.
Je ne veux pas que cela change mes plans pour la retraite.

OU

Je m'inquiète surtout de ma santé plus tard dans la vie,
lorsque je serai plus âgé.





Parmi les Canadiens ayant éprouvé un grave problème de santé,
40 % ont affirmé devoir composer avec des problèmes financiers à la suite de cet épisode de leur vie*.

* Indice de mieux-être des Canadiens Sun Life, 2013.

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Un problème de santé peut frapper à n'importe quel âge. Je ne veux pas que cela change mes plans pour la retraite.

OU

Je m'inquiète surtout de ma santé plus tard dans la vie, lorsque je serai plus âgé.

Choisissez cette option pour vous protéger contre les répercussions d'une maladie grave ou d'un accident qui peut se produire n'importe quand.

CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life





Parmi les Canadiens ayant éprouvé un grave problème de santé,
40 % ont affirmé devoir composer avec des problèmes financiers à la suite de cet épisode de leur vie*.

* Indice de mieux-être des Canadiens Sun Life, 2013.

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Un problème de santé peut frapper à n'importe quel âge.
Je ne veux pas que cela change mes plans pour la retraite.

OU

Je m'inquiète surtout de ma santé plus tard dans la vie,
lorsque je serai plus âgé.

Choisissez cette option pour vous protéger contre les coûts des soins de santé qui s'accroissent vers la fin de la retraite, avec le vieillissement, plutôt que la protection des besoins immédiats.

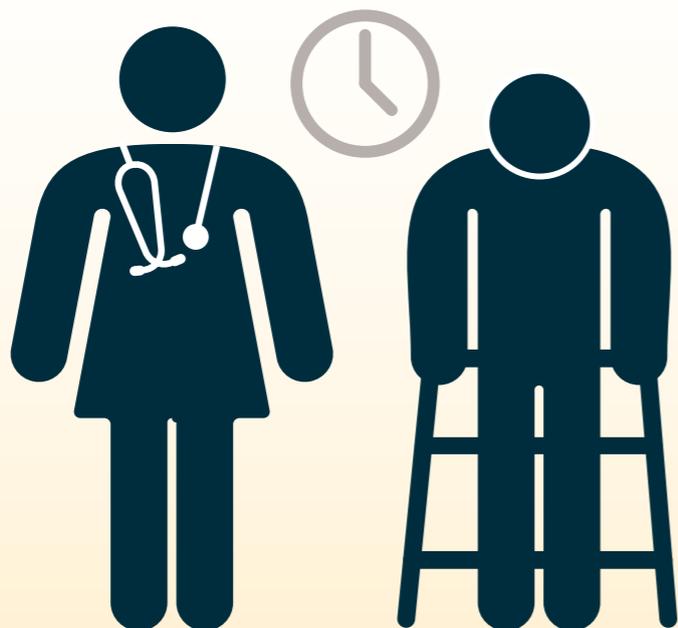
La couverture entre en vigueur à la dernière de ces dates :

- cinq années de contrat consécutives à partir de la date du contrat; ou
- l'anniversaire du contrat qui suit immédiatement le 65^e anniversaire de naissance de la personne assurée.

CHOISIR :

Assistance santé-retraite Sun Life





Au cours de sa vie, le Canadien moyen sera malade, invalide ou immobile durant **une décennie***.

* Bulletin sur la santé au Canada 2013 de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

DÉCOUVREZ COMMENT VOUS POUVEZ **RÉDUIRE LES RISQUES FINANCIERS** DANS LA PLANIFICATION DE VOTRE RETRAITE ►





Au cours de sa vie, le Canadien moyen sera malade, invalide ou immobile durant **une décennie***.

* Bulletin sur la santé au Canada 2013 de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Un problème de santé aurait immédiatement une incidence sur ma situation financière.

OU

Une fois que je pourrai gérer les répercussions immédiates, je saurai ajuster mes finances pour prendre en charge toute dépense prolongée liée aux soins de santé.

OU

Je saurais prendre les frais en charge et faire des ajustements à court terme, mais si mon problème de santé durait trop longtemps, cela aurait des répercussions sur mes finances.

OU

Je veux avoir l'esprit tranquille, sachant que lorsque je deviendrai dépendant, ma couverture durera pour toujours.





Au cours de sa vie, le Canadien moyen sera malade, invalide ou immobile durant **une décennie***.

* Bulletin sur la santé au Canada 2013 de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Un problème de santé aurait immédiatement une incidence sur ma situation financière.

OU

Une fois que je pourrai gérer les répercussions immédiates, je saurai ajuster mes finances pour prendre en charge toute dépense prolongée liée aux soins de santé.

OU

Je saurais prendre les frais en charge et faire des ajustements à court terme, mais si mon problème de santé durait trop longtemps, cela aurait des répercussions sur mes finances.

OU

Je veux avoir l'esprit tranquille, sachant que lorsque je deviendrai dépendant, ma couverture durera pour toujours.

Dans cette situation, vous voudriez avoir de l'aide financière pour couvrir vos dépenses le plus tôt possible

Le nombre minimum de jours que doit continuer la dépendance avant que vous ne deveniez admissible à présenter une demande de règlement :

- 90 jours
- 180 jours

CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life



CHOISIR LA PROTECTION D'ASSURANCE DE SOINS DE LONGUE DURÉE LA MIEUX ADAPTÉE À VOS BESOINS



RETOUR À LA TABLE DES MATIÈRES



Au cours de sa vie, le Canadien moyen sera malade, invalide ou immobile durant **une décennie***.

* Bulletin sur la santé au Canada 2013 de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Un problème de santé aurait immédiatement une incidence sur ma situation financière.

OU

Une fois que je pourrai gérer les répercussions immédiates, je saurai ajuster mes finances pour prendre en charge toute dépense prolongée liée aux soins de santé.

OU

Je saurais prendre les frais en charge et faire des ajustements à court terme, mais si mon problème de santé durait trop longtemps, cela aurait des répercussions sur mes finances.

OU

Je veux avoir l'esprit tranquille, sachant que lorsque je deviendrai dépendant, ma couverture durera pour toujours.

Les prestations payables pendant 2, 3 ou 5 ans pourraient suffire pour réduire l'incidence de votre maladie sur votre plan de retraite.

Prestation hebdomadaire versée pendant :

- 100 semaines (1,9 an)
- 150 semaines (2,8 ans)
- 250 semaines (4,8 ans)
- Nombre illimité de semaines

CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life



CHOISIR LA PROTECTION D'ASSURANCE DE SOINS DE LONGUE DURÉE LA MIEUX ADAPTÉE À VOS BESOINS



RETOUR À LA TABLE DES MATIÈRES



Au cours de sa vie, le Canadien moyen sera malade, invalide ou immobile durant **une décennie***.

* Bulletin sur la santé au Canada 2013 de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Un problème de santé aurait immédiatement une incidence sur ma situation financière.

OU

Une fois que je pourrai gérer les répercussions immédiates, je saurai ajuster mes finances pour prendre en charge toute dépense prolongée liée aux soins de santé.

OU

Je saurais prendre les frais en charge et faire des ajustements à court terme, mais si mon problème de santé durait trop longtemps, cela aurait des répercussions sur mes finances.

OU

Je veux avoir l'esprit tranquille, sachant que lorsque je deviendrai dépendant, ma couverture durera pour toujours.

Dans cette situation, vous prendriez en charge vos dépenses liées à la santé pendant un an ou plus.

Le nombre minimum de jours que doit continuer la dépendance avant que vous ne deveniez admissible à présenter une demande de règlement :

- 365 jours (1 an)
- 730 jours (2 ans)

CHOISIR :

**Assistance santé-retraite
Sun Life**





Au cours de sa vie, le Canadien moyen sera malade, invalide ou immobile durant **une décennie***.

* Bulletin sur la santé au Canada 2013 de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Un problème de santé aurait immédiatement une incidence sur ma situation financière.

OU

Une fois que je pourrai gérer les répercussions immédiates, je saurai ajuster mes finances pour prendre en charge toute dépense prolongée liée aux soins de santé.

OU

Je saurais prendre les frais en charge et faire des ajustements à court terme, mais si mon problème de santé durait trop longtemps, cela aurait des répercussions sur mes finances.

OU

Je veux avoir l'esprit tranquille, sachant que lorsque je deviendrai dépendant, ma couverture durera pour toujours.

Il faudrait aussi probablement que le soutien financier dure tant que vous en aurez besoin.

Une durée des prestations illimitée signifie que les paiements de prestation continueront tant que vous ne serez pas rétabli.

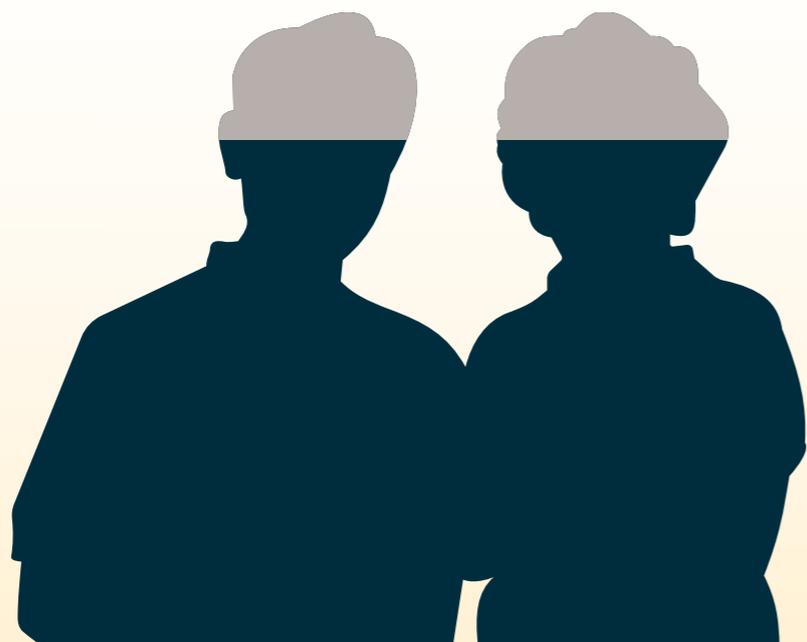
CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life

OU

Assistance santé-retraite Sun Life



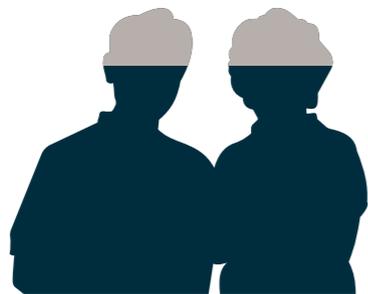


Pour un couple moyen de 65 ans, il y a **82 %** de probabilités qu'au moins une des deux personnes ait besoin de soins de longue durée à la retraite*.

* Munich Re, 2011

DÉCOUVREZ COMMENT VOUS POUVEZ **RÉDUIRE LES RISQUES FINANCIERS** DANS LA PLANIFICATION DE VOTRE RETRAITE ►





Pour un couple moyen de 65 ans, il y a **82 %** de probabilités qu'au moins une des deux personnes ait besoin de soins de longue durée à la retraite*.

* Munich Re, 2011

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Je ferai de mon mieux pour demeurer en bonne santé, mais on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve.

OU

Je suis persuadé que je n'aurai pas de problème de santé à la retraite.





Pour un couple moyen de 65 ans, il y a **82 %** de probabilités qu'au moins une des deux personnes ait besoin de soins de longue durée à la retraite*.

* Munich Re, 2011

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Je ferai de mon mieux pour demeurer en bonne santé, mais on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve.

OU

Je suis persuadé que je n'aurai pas de problème de santé à la retraite.

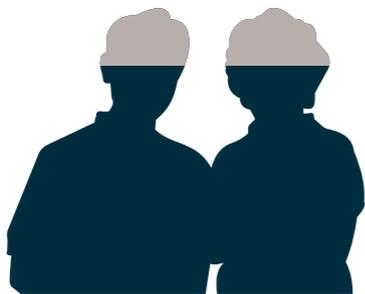
Songez à ajouter le Remboursement des primes au décès, une option qui vous remboursera ce que vous avez payé pour la couverture, si vous ne faites jamais de demande de règlement ou si vous recevez des prestations pour une courte période.

Le Remboursement des primes au décès est une option facultative qui peut être ajoutée moyennant une prime supplémentaire.

CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life





Pour un couple moyen de 65 ans, il y a **82 %** de probabilités qu'au moins une des deux personnes ait besoin de soins de longue durée à la retraite*.

* Munich Re, 2011

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Je ferai de mon mieux pour demeurer en bonne santé, mais on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve.

OU

Je suis persuadé que je n'aurai pas de problème de santé à la retraite.

Songez à ajouter le Remboursement des primes au décès, une option qui vous remboursera ce que vous avez payé pour la couverture, si vous ne faites jamais de demande de règlement ou si vous recevez des prestations pour une courte période.

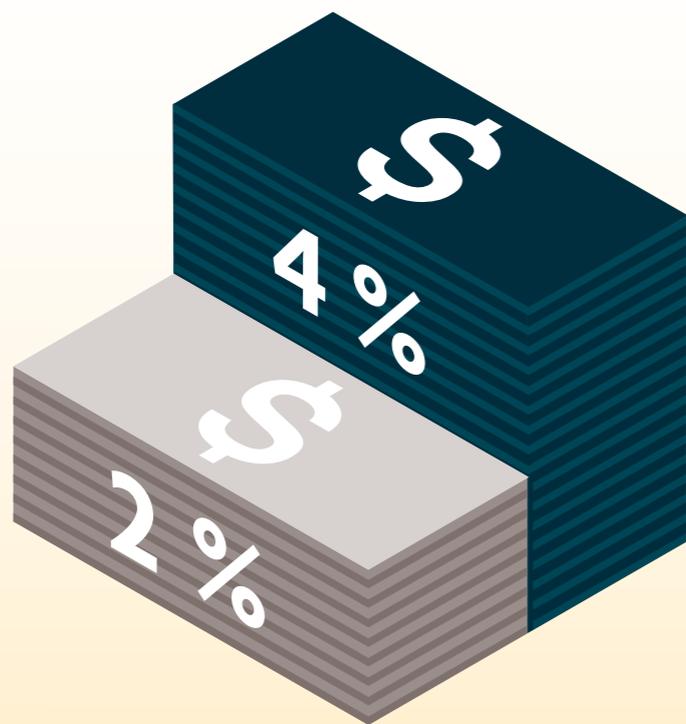
Le Remboursement des primes au décès est automatiquement inclus sans frais additionnels pour la période allant jusqu'à la date d'entrée de la couverture.

Moyennant une prime supplémentaire, vous pouvez prolonger le remboursement des primes au décès au-delà de la date d'entrée en vigueur de la couverture.

CHOISIR :

Assistance santé-retraite Sun Life





Au cours de la dernière décennie, l'inflation au Canada a augmenté à un taux moyen de 2 % par année, alors que le taux d'inflation moyen du coût des soins de santé s'élevait à **4 %***

* Statistique Canada, CANSIM, 2012; Sondage de la Financière Sun Life sur les soins à domicile, 2011

DÉCOUVREZ COMMENT VOUS POUVEZ **RÉDUIRE LES RISQUES FINANCIERS** DANS LA PLANIFICATION DE VOTRE RETRAITE ►





Au cours de la dernière décennie, l'inflation au Canada a augmenté à un taux moyen de 2 % par année, alors que le taux d'inflation moyen du coût des soins de santé s'élevait à **4 %***

* Statistique Canada, CANSIM, 2012; Sondage de la Financière Sun Life sur les soins à domicile, 2011

Cliquez sur la boîte ci-dessous pour en apprendre davantage.

Déterminer ce que seront ces coûts dans l'avenir est difficile.





Au cours de la dernière décennie, l'inflation au Canada a augmenté à un taux moyen de 2 % par année, alors que le taux d'inflation moyen du coût des soins de santé s'élevait à **4 %***

* Statistique Canada, CANSIM, 2012; Sondage de la Financière Sun Life sur les soins à domicile, 2011

Cliquez sur la boîte ci-dessous pour en apprendre davantage.

Déterminer ce que seront ces coûts dans l'avenir est difficile.

La protection contre l'inflation est une option qui peut être ajoutée à votre couverture pour augmenter la prestation hebdomadaire :

- **Option 1** : augmente de 3 % par année, quand vous recevez des prestations.
- **Option 2** : augmente de 2 % par année quand vous ne recevez pas de prestations et de 3 % par année lorsque des prestations sont versées..

CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life

OU

La protection contre l'inflation est automatiquement incluse sans frais additionnels et augmente la prestation hebdomadaire à raison de 3 % par année, lorsque des prestations sont versées.

CHOISIR :

Assistance santé-retraite Sun Life





Au Canada,

3 retraités sur 4

disent que le revenu familial est moins élevé qu'avant leur retraite et presque autant de retraités disent que leurs dépenses étaient à peu près les mêmes sinon plus élevées*.

* Sondage auprès de retraités effectué par la Financière Sun Life, septembre 2013

DÉCOUVREZ COMMENT VOUS POUVEZ **RÉDUIRE LES RISQUES FINANCIERS** DANS LA PLANIFICATION DE VOTRE RETRAITE ►





Au Canada, **3 retraités sur 4** disent que le revenu familial est moins élevé qu'avant leur retraite et presque autant de retraités disent que leurs dépenses étaient à peu près les mêmes sinon plus élevées*.

* Sondage auprès de retraités effectué par la Financière Sun Life, septembre 2013

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

J'aimerais que mes primes soient réglées le plus rapidement possible, avant que mon revenu de retraite ne soit trop fixe.

OU

Je prévois conserver un revenu stable aujourd'hui et pendant ma retraite et je ne veux pas que mon revenu actuel soit diminué par des primes plus élevées.





Au Canada, **3 retraités sur 4** disent que le revenu familial est moins élevé qu'avant leur retraite et presque autant de retraités disent que leurs dépenses étaient à peu près les mêmes sinon plus élevées*.

* Sondage auprès de retraités effectué par la Financière Sun Life, septembre 2013

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

J'aimerais que mes primes soient réglées le plus rapidement possible, avant que mon revenu de retraite ne soit trop fixe.

OU

Je prévois conserver un revenu stable aujourd'hui et pendant ma retraite et je ne veux pas que mon revenu actuel soit diminué par des primes plus élevées.

Vous pourriez avoir la possibilité d'étaler le paiement des primes de votre contrat sur une période fixe, soit pendant la plus longue des deux périodes suivantes : 25 ans ou jusqu'à 65 ans. Lorsque vous choisissez cette option, le paiement de prime annuelle est plus élevé, mais en fin de compte cela pourrait vous coûter moins cher.

CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life





Au Canada, **3 retraités sur 4** disent que le revenu familial est moins élevé qu'avant leur retraite et presque autant de retraités disent que leurs dépenses étaient à peu près les mêmes sinon plus élevées*.

* Sondage auprès de retraités effectué par la Financière Sun Life, septembre 2013

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

J'aimerais que mes primes soient réglées le plus rapidement possible, avant que mon revenu de retraite ne soit trop fixe.

OU

Je prévois conserver un revenu stable aujourd'hui et pendant ma retraite et je ne veux pas que mon revenu actuel soit diminué par des primes plus élevées.

Vous avez la possibilité de payer les primes pendant la durée du contrat, jusqu'à ce que vous présentiez une demande de règlement ou jusqu'à l'anniversaire du contrat suivant votre 100e anniversaire. Vos primes annuelles seront généralement moins élevées.

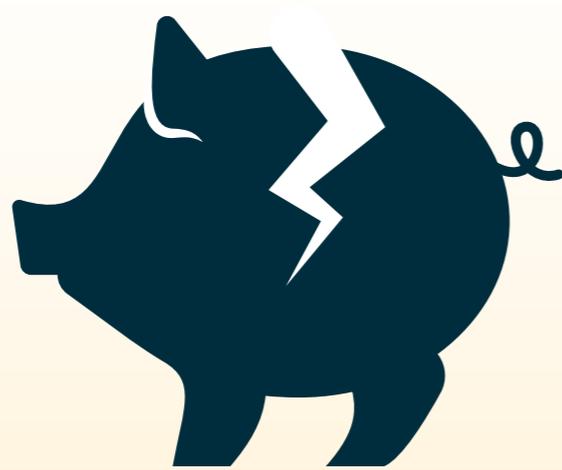
CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life

OU

Assistance santé-retraite Sun Life





Au Canada,

une personne sur 5

qui fournit des soins à son conjoint
éprouve des difficultés financières*.

* Statistique Canada, « Être aidant familial : quelles sont les conséquences ? », septembre 2013

DÉCOUVREZ COMMENT VOUS POUVEZ **RÉDUIRE LES RISQUES FINANCIERS** DANS LA PLANIFICATION DE VOTRE RETRAITE ►





Au Canada, **une personne sur 5** qui fournit des soins à son conjoint éprouve des difficultés financières*.

* Statistique Canada, « Être aidant familial : quelles sont les conséquences ? », septembre 2013

Cliquez sur la boîte ci-dessous pour en apprendre davantage.

J'ai un conjoint et nous voulons que la planification de notre retraite tienne compte de nos besoins éventuels de soins de santé pour tous les deux.





Au Canada, **une personne sur 5** qui fournit des soins à son conjoint éprouve des difficultés financières*.

* Statistique Canada, « Être aidant familial : quelles sont les conséquences ? », septembre 2013

Cliquez sur la boîte ci-dessous pour en apprendre davantage.

J'ai un conjoint et nous voulons que la planification de notre retraite tienne compte de nos besoins éventuels de soins de santé pour tous les deux.

Avoir la meilleure retraite possible, c'est aussi avoir un plan pour les besoins futurs en matière de soins de santé. Les deux produits peuvent vous aider à offrir une sécurité accrue à votre conjoint et à protéger votre patrimoine.

CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life

OU

Assistance santé-retraite Sun Life

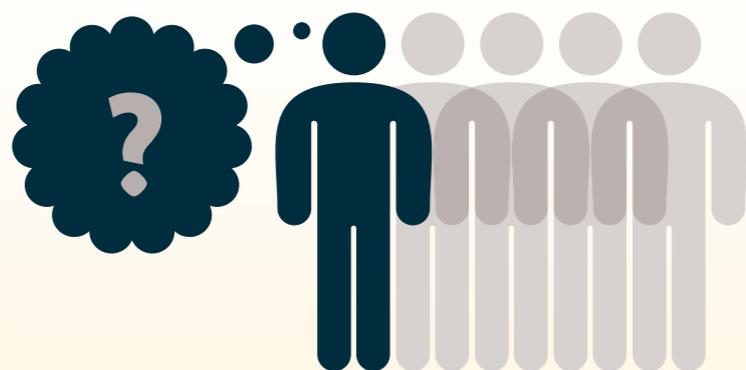
L'exonération de la prime du conjoint est incluse automatiquement, sans frais additionnels. Elle prévoit qu'aucune prime ne sera exigée si chacun des deux contrats est demeuré en vigueur et que vous n'avez fait aucune demande de règlement pendant 10 ans ou lorsque vous aurez tous les deux atteint 86 ans.

CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life

L'exonération de la prime du conjoint ne s'applique pas si un contrat est l'Assurance de soins de longue durée Sun Life et l'autre est l'Assistance santé-retraite Sun Life.





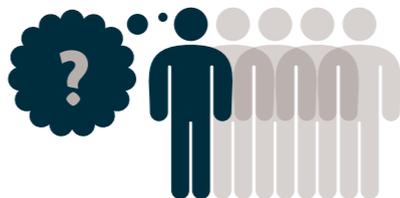
Près d'un Canadien sur 5

craind sérieusement de ne pas être admissible à une assurance-santé privée*.

* Indice de mieux-être des Canadiens Sun Life, 2013

DÉCOUVREZ COMMENT VOUS POUVEZ **RÉDUIRE LES RISQUES FINANCIERS** DANS LA PLANIFICATION DE VOTRE RETRAITE ►





Près d'un Canadien sur 5

craind sérieusement de ne pas être admissible à une assurance-santé privée*.

* Indice de mieux-être des Canadiens Sun Life, 2013

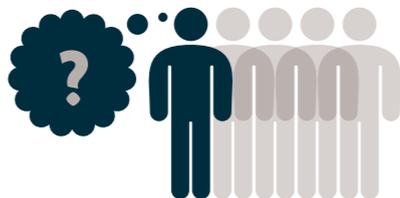
Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Je n'ai pas de problèmes de santé graves.

OU

J'ai des problèmes de santé existants ou chroniques qui, je le crains, ne me permettraient pas d'avoir de l'assurance-santé.





Près d'un Canadien sur 5

craind sérieusement de ne pas être admissible à une assurance-santé privée*.

* Indice de mieux-être des Canadiens Sun Life, 2013

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Je n'ai pas de problèmes de santé graves.

OU

J'ai des problèmes de santé existants ou chroniques qui, je le crains, ne me permettraient pas d'avoir de l'assurance-santé.

Si vous êtes en bonne santé, vous avez de bien meilleures chances d'être admissible à la solution de soins de longue durée de votre choix.

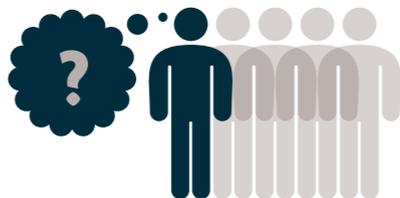
CHOISIR :

Assurance de soins de longue durée Sun Life

OU

Assistance santé-retraite Sun Life





Près d'un Canadien sur 5

crain sérieusement de ne pas être admissible à une assurance-santé privée*.

* Indice de mieux-être des Canadiens Sun Life, 2013

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre situation.

Je n'ai pas de problèmes de santé graves.

OU

J'ai des problèmes de santé existants ou chroniques qui, je le crains, ne me permettraient pas d'avoir de l'assurance-santé.

Vous pouvez quand même être admissible à une solution de soins de longue durée si vous avez certains problèmes de santé. Toutefois, les caractéristiques et les prestations qui vous seront offertes pourraient être réduites.

Si vous êtes plus âgé ou si votre problème de santé est plus grave, vous pourriez ne pas obtenir la couverture.

CHOISIR :

Assistance santé-retraite Sun Life

